

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LA FACULTÉ

DU JEUDI 30 SEPTEMBRE 2021

PRÉSENTS : Mme DALLET-CHOISY - Mme DARDAUD - Mme DEMOUSSIS - M. GALINEAU - Mme GROSBOIS - Mme GUIVARC'H - Mme HUGUET - M. LACOSTE - M. LISOVYI - M. MESSAI - M. MOYER - Mme PETIT - M. PETRIGNET - M. PUJOL - Mme SUPPO - M. THIBONNET - M. TRAN VAN - M. VANNIER

PROCURATIONS : M. AMMOR à M. TRAN VAN - M. BARRANGER à Mme DEMOUSSIS - M. DEVOGELE à M. MESSAI - M. ROSSI à M. TRAN VAN

INVITÉS : M. BELAUD - Mme CAMIADE - M. CARCENAC - M. FRIOCOURT - M. GANNIER - Mme GOUISSEM-TROUVE - Mme IMBAULT - M. LEMAN - M. MEICHEL - M. MILIMO - Mme MONTIBERT - Mme MONTIGNY - Mme NADAL - Mme PEROL - Mme RIPODAS - Mme VUILLET

EXCUSÉS : Mme AUGÉ-GOUILLOU - M. DARROUZET - Mme DUBREUIL - M. FREMONT - Mme SCHALLER

1) Présentation du Service Santé Universitaire par Victor Milimo

Le SSU est ouvert les lundi-mardi-mercredi-vendredi de 8h30 à 17h et le jeudi de 8h30 à 18h. Les locaux se situent sur le site du Plat d'Étain, bâtiment H, 1^{er} étage.

Téléphone : 02 47 36 77 00.

Les étudiants peuvent prendre rdv avec le SSU en ligne (<https://univ-tours.contactsante.fr/RendezVous>) ou physiquement.

Le centre de santé propose des consultations avec 4 catégories de professionnels de santé: 2 médecins généralistes, 2 médecins gynécologues, 4 psychiatres et 5 infirmiers. Les consultations sont sans avance de frais, sur présentation de la carte vitale et de la carte de mutuelle.

Une convention a été signée avec 60 médecins de Tours chez lesquels le tiers payant est pratiqué.

Pour les cas de mal-être étudiant liés à la crise sanitaire, un dispositif « Santé Psy Etudiant » a été mis en place.

Le SSU propose également :

- du soutien et de l'écoute : addictologie, tabacologie, mal-être, difficultés sociales, stress...
- des séances de Shiatsu
- une aide aux démarches administratives avec une assistante de service social

Le service de médecine préventive réalise :

- les vaccinations et certificats de sport
- les examens bucco-dentaires
- des consultations avec une diététicienne
- les certificats médicaux et une aide pour les aménagements handicap



Les étudiants internationaux peuvent se faire vacciner et faire des bilans de santé pour le renouvellement de leur titre de séjour.

Une antenne de médecine préventive a été ouverte à Blois avec 1 médecin généraliste, 1 psychiatre et 1 infirmier.

La nouvelle Présidence de l'Université a pour volonté d'installer des bureaux du SSU sur les différents sites avec des permanences d'infirmiers et d'assistantes sociales pour favoriser l'écoute des étudiants.

Sur le site de la Faculté des Sciences, les locaux du bat F occupés actuellement par le BEST, seront mis à disposition pour ces permanences quand les nouveaux locaux pour les associations dans le bâtiment V4 seront prêts.

Agnès Petit demande si le formulaire de signalement de cas Covid existe toujours sur le site du SSU. Victor Milimo confirme et précise que l'on peut également faire un signalement de cas Covid pour permettre une prise en charge de l'étudiant.

Sandrine Dallet-Choisy remercie Victor Milimo pour son intervention.

2) Point DSI

Marc Le Bris ne pouvant être présent, c'est Pascal Meichel, directeur adjoint de la DSI et Karine Vuillet, responsable de l'antenne informatique mutualisée facultés des Sciences et de pharmacie qui sont venus faire un point sur le fonctionnement de la DSI, la politique d'achat et répondre aux problématiques soulevées lors du conseil du 8 juillet 2021 Suite à cette présentation la parole est donnée aux membres du conseil et aux directeurs de département présents.

Nizar Messai évoque le problème de délai d'approvisionnement des ordinateurs pour les ATER. Pascal Meichel précise que l'on ne peut pas réaffecter directement un ordinateur d'un ancien ATER à un nouvel ATER. Il faut que l'ordinateur soit reconfiguré par la DSI, ceci pour des questions de confidentialité.

Il confirme que le service informatique de la faculté a beaucoup de retard dans les traitements des demandes car le service est en sous-effectif depuis 2 ans.

Nizar Messai évoque le problème de saturation des salles informatiques. Actuellement, la règle d'attribution des salles informatiques est le 1^{er} arrivé 1^{er} servi, ce qui crée des problèmes pour les enseignants du département informatique.

Sandrine Dallet-Choisy fait remarquer que la tension existe pour toutes les salles et qu'on ne peut pas transformer une salle de TD en salle machine.

Pascal Meichel informe qu'un projet de « Bureau virtuel à distance » est à l'étude à la DSI. Les étudiants pourront s'y connecter et y faire leur TP. Ce Bureau virtuel doit être hébergé dans le Data Centre en cours d'élaboration en collaboration avec l'Université d'Orléans à l'horizon 2022.

Aurélien Lacoste interroge sur le cas des étudiants en statut de RSE qui ont besoin d'ordinateurs avec des logiciels spécifiques pour les examens. Pascal Meichel et Fadila Gouissem-Trouvé confirment que 5 ordinateurs sont disponibles à la scolarité pour ces étudiants. Ils font l'objet d'une configuration spécifique faite par la DSI en début d'année. Si des logiciels doivent être installés, c'est possible sur demande auprès de la DSI. Des ordinateurs supplémentaires peuvent être fournis si nécessaire.



Yves Belaud évoque le cas des vacataires en master MEEF qui ont besoin d'ordinateurs sur place dédiés. Il est répondu qu'il est possible pour les départements d'acheter des machines pour les prêter de manière temporaire. Ces machines doivent être gardées aux secrétariats des départements.

Julien Pétrignet demande à quelle échéance les ordinateurs fixes seront remplacés par des portables.
C'est en cours de renouvellement. Un point doit être fait.

Pascal Meichel attire l'attention sur les missions à l'étranger. Certains pays refusent l'entrée sur leur sol d'ordinateurs chiffrés. Il faut dans ces cas-là demander une machine non chiffrée à la DSI.

Enfin, Karine Vuillet présente le service informatique, mutualisé depuis janvier 2020 avec la faculté de Pharmacie. Il comporte 5 personnes : 3 en sciences et 2 en pharmacie.

3) Approbation du compte-rendu du conseil de la Faculté du 26 août 2021

Sandrine Dallet-Choisy demande aux membres du conseil si des remarques sont à apporter au compte-rendu du conseil de la faculté du jeudi 26 août 2021. Aucune remarque.

Adopté à l'unanimité

4) Informations générales

- Nouveaux personnels :

Enseignants :

- Hermine BIERME : Pr dpt Mathématiques/IDP
- Silvana MERCONE : PR dpt Physique / GREMAN
- Pierre DESPORT : MCF Informatique/LIFAT
- Hélène BROUARD : PRAG Informatique

- 22 nouveaux ATER

- 11 contrats d'enseignement

BIATSS :

- Joëlle PATURAL au secrétariat général
- Ioan IURCUT au département Physique (du 01/10/21 au 28/02/21 remplacement de Sébastien Barranger)

- Point Dialogue de gestion :

Sandrine Dallet-Choisy fait un bref retour sur le dialogue de gestion. (Présentation des demandes de personnels, des travaux dans le cadre du BAIM, du budget). Concernant les demandes de postes qui ont toutes été remontées non classées car chaque demande était légitime, il faudra à l'avenir que nous classions les demandes de postes. Les heures complémentaires n'étant pas connues lors de la réunion, le dialogue de gestion n'a pas été facile.



Concernant les demandes de postes BIATSS, tous les postes en CDD sont reconduits. Nous avons présenté les demandes de création :

- PCM2E : 1 IGE
- IRBI : 1 ASI
- Chimie : ½ poste C
- GEHCO : 1 IGE

Florent Malrieu indique que le 5 octobre se tiendra le CAC où un arbitrage sera fait sur les demandes de postes (BIATSS et enseignants) ainsi que sur les promotions dans le cadre de la campagne d'emploi. Le ministère a alloué cette année une dotation supplémentaire d'1 million d'euros pour l'ensemble de l'Université ce qui va permettre la création de quelques postes.

Point travaux,

Les travaux prévus au bâtiment F qui avaient été retenus puis inscrits au CPER sont finalement annulés, par contre ceux des bâtiments V et L vont être faits.

Les laboratoires ZRR (Zone à Risque de recherche) doivent être équipés en gestion d'accès pour des questions de sécurité sur préconisation du ministère. Ces travaux sont prioritaires.

- Futur contrat:

Samuel Leman et Nadine Imbault pilotent un groupe de travail destiné à réfléchir aux futures mentions.

Dans un premier temps, les responsables de mention et d'année sont invités à réfléchir de manière globale sur les formations et sur la façon de mieux intégrer ou non les nouvelles pédagogies dans les maquettes. La synthèse de ces réflexions sera discutée avec les VP en charge de la formation.

Calendrier :

- 5 novembre 2021 : grille de l'autoévaluation fournie par l'HCERES
- Juin 2022 : envoi de l'auto-évaluation des maquettes actuelles
- Mars 2023 : envoi des nouvelles maquettes au ministère
- Septembre 2024 : application de la nouvelle offre de formation

- Regroupement des 2 services informatiques:

Le service informatique est actuellement réparti sur 2 sites (Sciences et Pharmacie), ce qui complique la gestion du service pour Karine Vuillet. La DSI souhaite regrouper ces 2 services en un seul lieu afin d'en faciliter la gestion. Suite à des déménagements en faculté de pharmacie, il y a actuellement des locaux qui pourraient être mis à la disposition de la DSI.

Sandrine Dallet-Choisy demande aux membres du conseil de se positionner sur cette demande.

Aurélien Lacoste demande si les informaticiens préfèrent être regroupés. La réponse est Oui, cela sera plus confortable pour eux de travailler tous ensemble. Actuellement, il n'y a qu'une seule personne en Sciences au lieu de 3. Un recrutement pour un informaticien est en cours. Le conseil s'exprime en faveur du regroupement.



- Heures complémentaires :

Les heures complémentaires ont été saisies (merci à Christel Wagner et Elena Wacheux). Pour 2020/2021, elles s'élèvent à 13 128 heures, réparties de la façon suivante :

- 6 846 heures permanents (sur site Sciences, hors enseignements en médecine et pharmacie)
- 1 731 heures doctorants
- 4 773 heures vacataires

Les services prévisionnels sont à venir.

- Point CFVU du 23 septembre 2021 :

Les effectifs sont stables sur l'Université avec une hausse d'une centaine d'étudiants pour la Faculté des Sciences.

La fresque du climat a rassemblé un millier de personnes (obligatoire pour les étudiants de L1 SV et les étudiants de l'EPU)

Aurélien Lacoste souligne la qualité de l'évènement mais regrette le peu d'étudiants présents. Il suggère de réfléchir à d'autres moyens de communication.

Enzo Rossi confirme que le dynamisme associatif du campus s'est un peu essoufflé ces dernières années et qu'il faut encourager les initiatives des étudiants et mettre en avant les associations étudiantes.

Nathalie Guivarc'h propose qu'elles soient présentées à la rentrée. Cela devait être fait lors des réunions de rentrée.

Enzo Rossi va sensibiliser le conseil des Usagers.

Bénédicte Montigny conseille de solliciter les délégués qui relayent les informations sur les réseaux sociaux.

-Le prochain CAC se tiendra le 5 octobre avec l'élection d'une présidente du CAC. La candidature de Mme Mougin, Professeur de Lettres et Langues sera examinée.

-Certification en langue anglaise :

Obligation de mettre en place une certification en langue anglaise pour les DUT, les BUT, les L3 et les LP.

Le test du TOIC sera probablement utilisé et la recevabilité du CLES comme certification est à l'étude. Le coût sera pris en charge par l'établissement.

- Erasmus :

Une chute de 51% du budget Erasmus pour l'Université de Tours : la notification a été reçue le 15 septembre 2021 alors que de nombreux étudiants étaient déjà partis.

L'Université va aider en priorité les étudiants qui sont déjà partis pour le S1 : avec les fonds CVEC. Les étudiants non boursiers sont très impactés.

Les étudiants qui devaient partir au S2 seront informés des nouvelles dispositions.

-Mobilité :

Mobilité de stage : Europe et hors Europe autorisée mais interdite en zone rouge sauf pour les étudiants de ce pays.



Mobilité du personnel : Europe et hors Europe autorisée mais interdite en zone rouge et l'isolement doit être inférieur au ¼ de la durée du séjour.

-Journée Portes Ouvertes

La JPO est fixée au samedi 29 janvier 2022. Il a été demandé d'étendre la JPO au vendredi 28 janvier de 17h à 21h. Sandrine Dallet-Choisy propose aux départements d'en discuter entre eux et de faire un retour.

- Point commission Recherche :

Cécile Grosbois fait un point sur la commission recherche et la réunion de Directeur d'équipe de recherche.

- Suite au dialogue avec le ministère, 1 million d'euros est débloqué pour l'Université ce qui représente une dizaine d'emplois créés (BIATSS + EC)

- Une aide ponctuelle au démarrage des MCF a été allouée. Elle représente 165000€ pour 17 nouveaux EC.

-Dans la cadre du rééquilibrage de notre établissement au niveau national, une aide aux laboratoires de 90000€ a été attribuée pour 2021 et 2022.

La dotation pour 2021 est à dépenser avant fin décembre. Ce délai est très court pour faire des appels à projets exceptionnels. La commission recherche suggère donc plutôt de compléter des projets déjà proposés et non retenus ou non financés en totalité.

Pour 2022, la commission va réfléchir à une répartition de la dotation.

Ces aides aux laboratoires vont pouvoir être reconduites par la suite.

-Concernant les bourses doctorales, 3 bourses Rabelaisiennes ont été distribuées dont 1 au titre du handicap avec comme critère la pluridisciplinarité. Dans le cadre du rééquilibrage, 3 nouvelles bourses ont été déposées fin août. Chaque école doctorale devait déposer 1 sujet. La préconisation du ministère est de favoriser les écoles doctorales en SHS. Il y aurait au moins un sujet en SST.

Les bourses doctorales vont être revalorisées pour les doctorants entrants sur demande du ministère et du CNRS. Mais qu'en est-il des bourses doctorales de la Région Centre Val de Loire ? S'il n'y avait pas de revalorisation, l'établissement devra compenser pour que tous les nouveaux doctorants aient le même traitement.

-prochain contrat

Dans le cadre de l'évaluation par l'HCERES, La plateforme sera ouverte mi-mars avec un dépôt de l'auto-évaluation mi-juin.

Mise en place de visites virtuelles des laboratoires. Les visites sur site se feraient à la demande de l'établissement sous certaines conditions. Le début de contrat est fixé à janvier 2024.

- PIA4 : dépôt des dossiers en février 2022. Le thème, axé santé, est « one health one community » avec 3 champs d'application (santé mentale et troubles du développement, infectiologie et cancer) et des approches transversales (matériaux, intelligence artificielle, environnement...)



- Autres informations

-Annuaire numérique :

Tous les enseignants vacataires sont désormais inscrits dans l'annuaire numérique et ont les mêmes droits d'accès à l'ENT.

-Eduspot disparaît au profit d'UTspot en local et Eduroam à l'extérieur.

-Nouvelle procédure de repyramidage de MCF en PR :

La procédure serait la suivante :

Dépôt sur galaxie avec avis du CAC

Avis consultatif du CNU.

La décision finale reviendrait au président

Il pourrait y avoir des regroupements de section de CNU pour le repyramidage.

Ces promotions concerneraient des MCF HDR

soit MCF Hors Classe avec HDR

soit MCF classe normale mais ayant leur HDR depuis plus de 10 ans

Pour l'instant, il n'y a pas plus d'informations sur cette nouvelle procédure.

- Escape game en L1 SV:

L'escape game réalisé lors de la semaine de rentrée a été une vraie réussite. Les étudiants ont beaucoup apprécié et ont pu faire connaissance.

Une meilleure communication sera faite l'année prochaine auprès des services techniques afin de limiter la perte d'indice.

Un Cercip ouvert à tous les étudiants va être proposé au second semestre pour organiser l'édition 2022.

A ouvrir aux autres licences ?

5) Questions diverses

Julien Pétrignet signale que la fermeture des bâtiments a lieu à 18h au lieu de 19h. Le nécessaire va être fait pour rectifier l'horaire.

Yvan Carcenac demande comment sont comptabilisées les heures de veille des PASS. Sandrine Dallet-Choisy répond que les heures de veille sont comptabilisées dans les heures de tutorat. Bénédicte Montigny signale que les heures de veille pédagogique n'ont pas été rémunérées et ne sont pas rentrées dans le cadre du tutorat.

Sandrine Dallet-Choisy n'a eu connaissance que des 10 heures TD négociées pour le tutorat en présentiel. Elle n'a pas eu d'autres réponses concernant ces heures de veille.

Bénédicte Montigny souhaite savoir si les écoles doctorales vont proposer à leurs doctorants de faire du tutorat en échange de crédits doctorants.



Prochain conseil de la Faculté le jeudi 28 octobre 2021

Le 11 octobre 2021

Le Doyen,

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Dallet', is positioned below the text 'Le Doyen,'.

Sandrine DALLET-CHOISY